

L'an deux mille dix neuf, le quatorze mai, à 19 Heures 00, à Salle des Fêtes de Montreuil-sur-Ille (rue du Clos Gérard), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

**Présents :**

<u>Feins</u>	M. FOGLE Alain	<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. BILLON Jean-Yves
<u>Gahard</u>	M. COEUR-QUETIN Philippe		M. HENRY Lionel
<u>Guipel</u>	M. ROGER Christian	<u>Mouazé</u>	M. LUCAS Thierry
<u>La Mézière</u>	M. BAZIN Gérard	<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	M. RICHARD Jacques
	Mme CHOUIN Denise		M. DUMILIEU Christian
	Mme CACQUEVEL Anne	<u>Saint-Germain-sur-Ille</u>	M. MONNERIE Philippe
	M. GADAUD Bernard	<u>St-Gondran</u>	M. MAUBE Philippe
	Mme BERNABE Valérie	<u>St-Médard-sur-Ille</u>	M. BOURNONVILLE Noël
<u>Melesse</u>	M. JAOUEN Claude	<u>St-Symphorien</u>	M. DESMIDT Yves
	M. MOLEZ Laurent	<u>Sens-de-Bretagne</u>	M. COLOMBEL Yves
	M. MORI Alain		Mme LUNEL Claudine
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	M. TAILLARD Yvon		M. BLOT Joël
	Mme EON-MARCHIX Ginette	<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	M. DEWASMES Pascal
		<u>Vignoc</u>	M. BERTHELOT Raymond

**Absents excusés :**

<u>Andouillé-Neuville</u>	M. ELORE Emmanuel
<u>Aubigné</u>	M. MOYSAN Youri donne pouvoir à M LUCAS Thierry
<u>Guipel</u>	Mme JOUCAN Isabelle donne pouvoir à M. ROGER Christian
<u>Langouët</u>	M. CUEFF Daniel
<u>Melesse</u>	M. HUCKERT Pierre donne pouvoir à Yves COLOMBEL
	Mme LIS Annie
	Mme MACE Marie-Edith donne pouvoir à M. MOLEZ Laurent
	Mme MESTRIES Gaëlle donne pouvoir à M. MORI Alain
<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	Mme GOUPIL Marie-Annick
	Mme MASSON Josette donne pouvoir à M. RICHARD Jacques
<u>Vignoc</u>	M. LE GALL Jean donne pouvoir à M. BERTHELOT Raymond

**Secrétaire de séance :** Monsieur BOURNONVILLE Noël

M. BAZIN Gérard, Mme CHOUIN Denise, Mme CACQUEVEL Anne, M. GADAUD Bernard, Mme BERNABE Valérie sont présents à partir du point 2.

---

**N° DEL\_2019\_206**

---

**Objet** Finances  
Budget annexe Chantier d'insertion 2019  
DM n°1 – Redevance OM 2018 + 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :  
Dépenses de fonctionnement – D-65888-523 – Charges diverses de gestion courante + 1 500 euros  
Recettes de fonctionnement – R-7788-523 – Produits exceptionnels divers + 1 500 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

---

**N° DEL\_2019\_199**

---

**Objet** Finances  
Budget principal  
DM n°1 – Titres annulés sur exercices antérieurs

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :  
Dépenses de fonctionnement – D-022- 020 – Dépenses imprévues - 150 000 euros  
Dépenses de fonctionnement – D 673 - 020 – Titres annulés (sur exercices antérieurs) +150 000 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

---

**N° DEL\_2019\_200**

---

**Objet** Finances  
Contrat de territoire  
Actions 2019 du volet 3 (fonctionnement)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**VALIDE** la programmation 2019 du volet 3 du contrat de territoire, telle que présentée ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

---

**N° DEL\_2019\_207**

---

**Objet** Finances  
Marché de fournitures de bureau  
Attribution des 3 lots

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**DÉCIDE** de retenir l'offre de la société FIDUCIAL pour le lot 1 « Papier » pour un montant maximum annuel de 1666,7 € HT (2 000 € TTC),

**DÉCIDE** de retenir l'offre de la société ACIPA pour le lot 2 « Consommables informatiques » pour un montant maximum

annuel de 1 250 € HT (1 500 € TTC),

**DÉCIDE** de retenir l'offre de la société FIDUCIAL pour le lot 3 « Fournitures de bureau » pour un montant maximum annuel de 11 250 € HT (13 500 € TTC),

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **N° DEL\_2019\_210**

**Objet** Développement économique  
ZA La Bourdonnais  
Vente lot 10 et 11 - Fora France

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**VALIDE** la cession à la société Fora France (ou toute personne physique ou morale qui pourrait s'y substituer) des lots 10 et 11 de la ZAC de la Bourdonnais, pour une surface totale de 10 261 m<sup>2</sup> et au prix de 58,35€ HT/m<sup>2</sup> soit 598 729,35 € HT (TVA sur marge), sous réserve du document d'arpentage définitif,

**VALIDE** l'avenant au cahier des charges de cession de terrain ci-joint,

**DESIGNE** Maître Crossoir, Notaire à Saint Germain sur Ille pour rédiger et procéder aux publications idoines auprès des hypothèques,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de vente et tous documents afférents à celle-ci (CCCT et avenant pour la surface de plancher).

---

#### **N° DEL\_2019\_208**

**Objet** Culture  
Demande de Subvention  
Art Campo

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 17 000 € au titre de l'année 2019 à l'association Art Campo, pour l'organisation de la manifestation "Escapes Curieuses",

**DÉCIDE** que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

**PRÉCISE** que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné,

---

#### **N° DEL\_2019\_201**

**Objet** Habitat  
Aide au logement locatif social  
Projet Helena - La Mézière

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**VALIDE** les termes de la convention d'objectifs pour favoriser la construction de logements sociaux entre ESPACIL Habitat et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (ci-annexée),

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la dite convention,

**AUTORISE** le versement de la subvention de 136 500 € de la manière suivante :

- 68 250€ au démarrage des travaux,
- le solde (soit 68 250€) à la livraison des travaux.

---

**N° DEL\_2019\_202**

**Objet** Habitat  
Convention d'OPAH  
Avenant n° 1 à la convention d'OPAH sur la CCVIA

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**VALIDE** l'avenant n°1 à la convention OPAH 2019-2022 signée entre l'État, l'ANAH et le Département d'Ille-et-Vilaine, portant les autorisations d'engagement prévisionnelles de la collectivité maître d'ouvrage de 371 230 € à 406 350 € au titre de la période du 01/03/2019 au 28/02/2022.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant sus-cité.

---

**N° DEL\_2019\_203**

**Objet** Habitat  
Financement Pass'Réno  
Convention 2019 avec le Conseil Régional

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**VALIDE** le projet de convention financière 2019 entre le Conseil régional de Bretagne et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention.

---

**N° DEL\_2019\_204**

**Objet** Mobilité  
Plan de Déplacements Urbain de Rennes Métropole  
Présentation et avis

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**EMET** un avis favorable sur le Plan de Déplacements Urbain de Rennes Métropole,

**PRONONCE** les observations suivantes :

- Sur la priorité A relative aux changements de comportements en matière de mobilité quotidienne, les élus de la CCVIA sont très favorables à l'action 2 du PDU « Coordonner les offres de solutions de mobilité, mettre en relation les usagers » afin de poursuivre l'interopérabilité des réseaux (BreizhGo et Rennes Métropole) et de proposer une tarification combinée pour différents services. Les élus souhaitent que des expérimentations soient menées pour proposer sur certains secteurs (itinéraire Gézé – La Mézière – Rennes) une offre de transport unifiée.
- Concernant la mise en œuvre d'un réseau express vélo à l'échelle métropolitaine (Action 5), la CCVIA indique l'importance d'échanger avec les territoires limitrophes sur les liaisons cyclables identifiées dans un enjeu de continuités cyclables au-delà de la Métropole.
- En matière de covoiturage, le PDU affiche le développement d'axes de covoiturage et de transports en commun (TC) pour donner des avantages en matière de circulation aux cars, bus et au covoiturage. La CCVIA propose que les territoires

concernés par les axes identifiés pour l'aménagement de voies réservées TC et covoiturage soient associés aux études et expérimentations.

- La priorité C sur la hiérarchisation et la territorialisation des modes de déplacements du PDU identifie aussi, dans son action 21, des axes faisant l'objet de voies réservées transport collectif en site propre. Des études seront menées sur ces axes. La CCVIA souhaite pouvoir suivre ces études en intégrant les études covoiturage, Transport Collectif en Site Propre dans le cadre d'une démarche de concertation entre acteurs à l'échelle de l'aire urbaine de Rennes et qui figure dans la priorité D, action 25 « Animer les réseaux d'acteurs » du PDU.

---

#### **N° DEL\_2019\_205**

**Objet** Informatique  
Schéma informatique MPLS/Cloud  
Résultat de la consultation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**DÉCIDE** d'attribuer le marché pour la mise en œuvre d'une solution informatique hébergée dans un Cloud, à la société OptimaDSI, pour une durée de 3 ans et un montant maximum de 201 497,43 € HT,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **N° DEL\_2019\_209**

**Objet** Technique  
Marché d'entretien des espaces verts 2019  
Attribution

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

**DÉCIDE** de retenir l'offre de l'entreprise Morel et Fils pour le marché 2019 d'entretien des espaces verts, pour un montant de 37 300€ HT,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**Compte-rendu des décisions prises par le président en vertu de ses délégations reçues du conseil communautaire**  
**Marchés compris entre 1000 et 25000 € HT :**

<b>Fournisseur</b>	<b>Objet de la dépense</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Pôle</b>
smido	pose et mise en service photovoltaïque – Méli-Malo	11 491,20 €	POLE TECHNIQUE
AF Maintenance	réparation portail camping de St Médard	1 930,00 €	POLE TECHNIQUE
Menérik	Réfection des terrasses des pods du Domaine de Boulet	1 373,10 €	POLE TECHNIQUE
CLPS	Formation et suivi des bénéficiaires CI	10 016,00 €	POLE SOLIDARITES
Ille-et-Développement	Ecoparc – Entretien zone espaces-verts (10 journées) – Equipe 1	4 500,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	Ecoparc – Emergence – Tonte, entretien espaces-verts et taille (8 journées) – Equipe 2	2 240,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	Tonte Ecoparc 1 fois par mois d’avril à novembre (8 journées) Tonte et petit entretien – Equipe 2	2 240,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	Ecoparc – Zone humide – 1 fois par mois d’avril à octobre (7 journées) – Equipe 2	1 960,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	ZA Montreuil sur Ille – Tonte – 1 fois par mois d’avril à octobre (0,66 journée x 8 mois) Equipe 2	1 478,40 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	Atelier relais ST AUBIN D’AUBIGNE – Tonte – 2 fois par mois d’avril à novembre – Equipe 2 (0,34 journées x 16 passages)	1 523,20 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	ZA Mouazé – Tonte – 1 fois par mois d’avril à novembre – Equipe 2 (0,66 journées x 8 mois)	1 478,40 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	ZA entretien classique espaces-verts 2019 – Equipe 2 (30 journées)	8 400,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	ZA Croix Couverte – Tonte – 1 fauche de juin à septembre – Equipe 2 (4 journées)	1 120,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	Réfection de 3 barrières dégradées sur le chemin de randonnées de GAHARD	1 740,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	chemins de randonnées – equipe 1	13 500,00 €	POLE TECHNIQUE
S.A.R.L. Monsifrot Peyrouny	Electrification de deux cabanes	2 253,36 €	POLE TECHNIQUE
MADDI ELEC	Réfection réseau informatique défaillant	2 448,00 €	POLE TECHNIQUE
Ille-et-Développement	ecoparc entretien eq2	2 240,00 €	POLE TECHNIQUE
Menérik – Eric MOUCHOUX	réfection des petites terrasses devant les bungalows	1 869,77 €	POLE TECHNIQUE

## Droit de préemption urbain

Commune	Adresse	Parcelle	Superficie	Vendeur	Acquéreur	Prix de vente
Melesse	rue de la longeraie	AE 56	1050 m <sup>2</sup>	CEBPL	SCI Saint Germain	330 000,00 €
La Mézière	ZA la Montgervallaise 2	ZA 83	4500 m <sup>2</sup>	M. LACOMBE Alain et Mme DAVO Réjane	M. PY LEBEL	355 000,00 €
Vignoc	15 rue du Pont et lot artisanal le tertre	AB 142/143/145	3027 m <sup>2</sup>	SCI l'Ecorcheboeuf	SARL MULTI TP	216 000,00 €
La Mézière	ZA de Beauséjour	ZE 224	1941m <sup>2</sup>	SCI Beauséjour	SARL DT 2 L	380 000,00 €

## Aides individuelles au titre de l'amélioration de l'habitat

Bénéficiaire	Montant de l'aide	Date
LASSERE BRINDEJONC Hugues et Elise (accession)	3 000,00 €	04/04/2019
HERVY Michel (bois)	1 000,00 €	12/04/2019

## Baux et conventions immobilières

Type	Bien	Adresse	Locataire	Date d'effet	Durée	Montant HT
Bail dérogatoire	Atelier 1 – Hôtel d'entreprise Emergence	1 rue du Bruant jaune à Andouillé Neuville	SOFTICA	09/04/19	3 ans	430,00 €

## Mobilité

Date	Bénéficiaire	Objet de la dépense	Montant TTC	Service en charge
09/03/19	Association ACES Arlequin	Convention générale d'adhésion au service de prêt du minibus communautaire	100,00 €	PAU
14/03/19	PILARD Renée	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU
21/03/19	LEHUGER Lionel	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU
28/03/19	Association Vinicircus	Convention générale d'adhésion au service de prêt du minibus communautaire	100,00 €	PAU
03/04/19	ROBERT Cécile	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU
12/04/19	GABILLARD Michel	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU